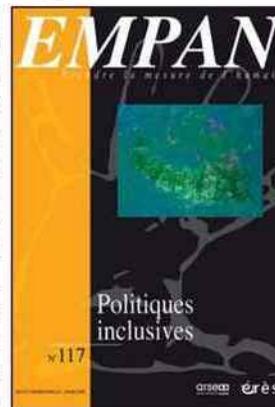




HANDICAP

L'inclusion en question

Paradoxe. En France, « la démarche inclusive repose sur une discrimination, et la désignation d'un handicap, qui peut ne l'être que dans la mesure où le "faire société" est défaillant ». La revue *Empan* interroge les politiques inclusives : « Peut-on être membre d'un groupe, faire société, y avoir une place, une possible implication, sans être aux mains des autres qui décident pour soi, attribuent un taux de handicap et les compensations adéquates ? »



Encore faut-il s'accorder sur le terme d'inclusion, venu succéder à celui d'intégration. Charles Gardou, anthropologue, lui préférera d'ailleurs sa forme adjectivale, davantage porteuse de sens : « Être inclusif, [...] c'est octroyer à chacun le droit de se différencier, de différer et dans le même temps d'être, de devenir avec les autres, sans être ni séparé d'eux, ni confondu avec eux, ni assimilé par eux. » Si le fil des réflexions et des témoignages de la revue « laisse entrevoir qu'un changement de paradigme est en cours », reste que « le déploiement des politiques publiques en matière éducative charrie un climat paradoxant », pointe Magdalena Kohout Diaz, professeur en sciences de l'éducation, exemple à l'appui, avec le non-renouvellement de nombreux accompagnants (AESH) dans le cadre de la mise en œuvre des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial). « Le "pour tous" entraîne une réduction du "pour chacun" », regrette l'universitaire. Un numéro néanmoins porteur d'optimisme, malgré les doutes, comme en témoigne le parcours de Maria, enfant placé, classé dans le jargon éducatif dans la catégorie des « attachantes ». « Par la mise en place d'un placement éducatif personnalisé, par la passation des bilans psychologiques et par un travail de partenariat basé sur la confiance, nous avons apporté à Maria une stabilité et une sécurité socioprofessionnelle. »

Politiques inclusives, Empan n° 117, Érès, mars 2020, 18 euros.